

## Allocation soutien familial

Par **Anlyky**, le **08/04/2019** à **09:40**

Merci pour votre réponse à ma question précédente. Est ce qu'il y'a un délai pour la contestation de remboursement? Car le contrôle a eu lieu il y'a presque 1 an et ayant eu des soucis de santé les démarches ont été faites en février 2019. Cependant la CAF s'est déjà fait rembourser une bonne partie du "trop-perçu". Que dois je faire? Est ce que je peux demander à ce qu'ils me reverse cette somme? Comment le formuler dans mon courrier?